

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 3

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE
8, RUE DU CHANOINE PLOTON
CS 50 541
42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX 01

B - Identification du titulaire du marché public

ONET SERVICES
33 rue Salvador Allende
42350 La Talaudière
Courriel : onet-stetienne@onet-services.com
N° SIRET : 06780042503996

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Affaire n°18S0024 – Nettoyage des locaux du centre départemental d'incendie et de secours de la Loire

■ Date de la notification du marché public : 12 mars 2019

■ Durée d'exécution du marché public : La durée du marché est fixée à 1 An(s) à compter de la notification du marché. Sauf dénonciation par le pouvoir adjudicateur dans les 3 mois précédant l'échéance annuelle, le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

■ Montants annuels initiaux du marché public :

Prestations périodiques : 69 730.96 € HT (83 677.16 € TTC)
Prestations sur commande : 5 453.62 € HT (6 544.34 € TTC)
Total : 75 184.58 € HT (90 221.50 € TTC)

■ Montants annuels du marché suite à l'avenant n° 1 (ajout prestations plateau technique) hors clause de variation des prix :

Prestations périodiques : 71 216.80 € HT (85 460.16 € TTC)
Prestations sur commande : 5 453.62 € HT (6 544.34 € TTC)
Total : 76 670.42 € HT (92 004.50 € TTC)

■ Montants annuels du marché suite à l'avenant n° 2 (augmentation des tarifs de 8%) hors clause de variation des prix:

Prestations périodiques : 76 914,14 € HT (92 296.97 € TTC)
Prestations sur commande : 5 889.91 € HT (7 067.89 € TTC)
Total : 82 804.05 € HT (99 364.86 € TTC)

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant de prolongation est conclu pour une durée déterminée de 3 mois et 19 jours soit jusqu'au 1^{er} juillet 2023.

Le présent avenant de prolongation entrera en vigueur à compter du 12 mars 2023 date de fin d'exécution initiale du marché.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant lesquelles prévalent en cas de contradiction.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

La prolongation de la durée d'exécution du marché modifie le montant estimatif global du marché. Celui-ci est calculé sur la base du montant du forfait annuel des prestations périodiques et de ses modifications éventuelles.

Pour les autres prestations, il est retenu qu'elles sont soumises à l'émission d'un bon de commande et que le présent accord-cadre a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offres sans maximum.

Pour l'ensemble du marché, les prix, unitaires et forfaitaires, restent inchangés.

Au regard des éléments précités, le montant estimatif global du marché est calculé comme il suit :

Montant estimatif initial et global du marché : $69\,730.90 \text{ euros} \times 4 = \mathbf{278\,923.6 \text{ euros HT}}$

Montant estimatif global du marché après le 1^{er} avenant en date du 10 octobre 2022 : $69\,730.90 \times 3 + (69\,730.90/12 \times 7) + (71216.8 \times 5/12) = 209\,192.7 + 40\,676.36 + 29\,673.67 = \mathbf{279\,479.73 \text{ euros HT}}$

Montant estimatif global du marché après le 2^{ème} avenant en date du 1 novembre 2022 : $69\,730.90 \times 3 + (69\,730.90/12 \times 7) + (71216.8 \times 1/12) + (76914.14 \times 4) = 209\,192.7 + 40\,676.36 + 5\,934.73 + 25\,638.05 = \mathbf{281\,441.84 \text{ euros HT}}$

Montant estimatif global du marché après le 3^{ème} avenant en date du 12 mars 2023 : $69\,730.90 \times 3 + (69\,730.90/12 \times 7) + (71\,216.8 \times 1/12) + (76\,914.14 \times 8.5) = 209\,192.7 + 40\,676.36 + 5\,934.73 + 54\,480.85 = \mathbf{310\,284.64 \text{ euros HT}}$

Après l'avenant n°3, le montant estimatif global du marché est porté à 310 284, 64 euros HT, soit 372 341,57 euros TTC, ce qui représente une augmentation de 11,2%.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)